

# Commission Locale de l'Eau du SAGE Thou-Ingril

Formation à destination de la CLE | 7 février 10h – 12h

## Liste de présence

### Collège des représentants des collectivités locales et des établissements publics locaux

Titulaire	Structure
Gérard NAUDIN	Syndicat Mixte d'Etudes et de Travaux de l'Astien

### Collège des représentants des usagers, des organisations professionnelles et des associations

Structure/services	Prénom NOM
Fédération des Industries Nautiques	Thierry LESIEUR
Fédération Nationale de la Plaisance et des Pêches en mer	Christian GUIRAUD
Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins	Emmanuel BASSINET
France Nature Environnement	Eric VINDIMIAN
Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins	Flore MOUSSY
La Coopération Agricole Occitanie	Nerte DE MAULEON
Prud'homie de Mèze	Yannick CARTIER
Prud'homie de Thou-Ingril	Jean-Marie RICARD

### Collège des représentants de l'Etat et de ses établissements publics

Structure/services	Prénom NOM
Délégation Régionale Académique à la Recherche et à l'Innovation	Sylvie ROBERT

### Autres personnes

Collectivité/services	Prénom NOM
SMBT	Elise BOURRU
SAM	Patrick REAMOT
SAM	Karine WAWRYNOW
SYBLE	Hélène FABREGA
SAM	Alain MICHELETTI

## Rappel de l'ordre du jour

Proposer une formation sur le fonctionnement d'un SAGE, la gouvernance d'une CLE et en particulier les éléments propres au SAGE Thau – Ingril.

## Synthèse des discussions

L'animatrice du SAGE s'appuie sur le support *formation CLE 2023.pdf* pour présenter les différents éléments.

A la suite d'explications concernant le renouvellement d'une CLE et la validation de la composition de la CLE par les services de l'Etat, Eric Vindimian demande qui sont les services de l'Etat ayant souhaité ne pas accepter la Recherche au sein du collège des usagers et pourquoi.

Elise Bourru indique que ce sont les membres de la MISE (Mission Inter-Services de l'Eau) et que l'argument principal était que les chercheurs ayant des terrains d'expérimentation sur le territoire ne sont pas pour autant des usagers du territoire. Pour autant, la MISE proposait d'associer la Recherche de façon ponctuelle et en fonction des besoins. D'autre part le SMBT travaille actuellement à la rédaction d'accords cadre avec le Centre UNESCO et l'OSU OREME.

Christian Guiraud demande s'il est possible de préciser les acronymes utilisés pendant la formation. Elise Bourru associera une liste au compte-rendu de la réunion.

Thierry Lesieur demande s'il y a des éléments disponibles sur les peintures antifouling de type état des lieux sur le territoire, et si des documents concernant l'impact des différents antifouling sur l'environnement sont disponibles.

Eric Vindimian va transmettre une étude de l'OFB à ce sujet, à envoyer aux membres de la CLE.

Jean-Marie Ricard remarque que plusieurs ports sont aux normes concernant les peintures et ne rejettent pas à l'étang. Cependant, le port Suttel à Balaruc-les-Bains par exemple n'est pas aux normes, il y a donc encore du travail à mener.

Eric Vindimian indique en complément qu'une réglementation est en place concernant les rejets des eaux noires des navires, mais qu'elle n'est pas nécessairement suivie et contrôlée sur le périmètre du SAGE ; il faudrait sensibiliser et faire du plaidoyer à ce sujet.

Flore Moussy explique que sur l'étang de l'Or, les roselières sont favorisées au détriment des poissons. Comment faire pour traiter ce sujet ?

Elise Bourru recommande de contacter le Syndicat Mixte du Bassin de l'Or, ainsi que l'ADENA qui a une expertise sur les roselières.

Nerte De Mauleon demande si dans le cadre du projet de retenue d'eau sur Florensac, des échanges sont en cours entre la Chambre d'Agriculture de l'Hérault et le SAGE.

Elise Bourru répond que non, pas en particulier. Cependant ce projet sera inclus dans l'état des lieux de l'étude besoins ressources à venir.